

BSTA1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en statistiques,
orientation biostatistique**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **OUI**Organisé par: **Faculté des sciences (SC)**Code du programme: **bst1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

BSTA1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en statistiques, orientation biostatistique.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études.

BSTA1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences de base en statistique méthodologique et appliquée pour le préparer au Master en statistiques, orientation biostatistique, à finalité spécialisée.

BSTA1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Ce programme vise à préparer un étudiant diplômé des Hautes Ecoles à entreprendre les études du Master en statistiques, orientation biostatistique, à finalité spécialisée. Il comporte un minimum de 35 crédits. Outre les cours de base en méthodologie de la statistique, il propose d'approfondir les connaissances de l'étudiant en mathématique, en informatique et en biologie utiles au biostatisticien. Un cours d'anglais complète cette formation. Les activités proposées comprennent des cours théoriques, des séances d'exercices et des travaux pratiques.

o Cours de mathématiques (4 crédits)

o WSBIM1001	Méthodes mathématiques en sciences biomédicales	Julien Federinov, André Nauts, Annie Robert	45h+20h	4 Crédits	2q
-------------	---	---	---------	-----------	----

o Cours d'informatique (4 crédits)

o LBIR1204	Informatique et mathématiques appliquées	Patrick Bogaert, Emmanuel Hanert (coord.), Marnik Vanclooster	22.5h+22.5h	4 Crédits	2q
------------	--	--	-------------	-----------	----

o Cours de la spécialité (13 crédits)

o LFSAB1221	Introduction au monde du vivant	Philippe Lefèvre (coord.), Gaëtane Leloup	30h	3 Crédits	2q Δ
o WMDS1107	Epidémiologie et santé publique	Benoît Boland, Jean Macq (coord.)	30h+20h	2 Crédits	2q
o WMD1102	Physique expérimentale et introduction mathématique aux sciences expérimentales (1e partie)	Eduardo Cortina Gil, Bernard Piraux (coord.)	60h+21h	8 Crédits	1q

o Cours de probabilités et statistique

L'étudiant choisit un des deux modules suivants :

⌘ Module 1

o LBIR1203	Probabilités et statistiques (I)	Patrick Bogaert	30h+15h	4 Crédits	1q
o LBIR1304	Probabilités et statistique II	Patrick Bogaert	22.5h+22.5h	3 Crédits	1q

⌘ Module 2

o WESP1010	Introduction à la statistique descriptive et aux probabilités	William D'Hoore (coord.), Niko Speybroeck	15h+15h	4 Crédits	1q
o WESP2118	Statistique en sciences de la santé	Annie Robert	32h+20h	4 Crédits	1q
o LINGE1222	Analyse statistique multivariée	Johan Segers	30h+15h	4 Crédits	2q

o **Cours d'anglais (3 crédits)**

o LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Catherine Avery (supplée Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriet, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	----------------------------------	--	-----	-----------	---------

BSTA1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Les étudiants porteurs des grades académiques suivants ont accès au Master en statistiques, orientation biostatistique, à finalité spécialisée, moyennant la réussite de l'année d'études préparatoire au Master en statistiques, orientation biostatistique:

- BA en chimie finalité biochimie (C)
- BA en diététique (C)
- BA en informatique et systèmes (C)
- BA-Technologue de laboratoire médical (C)
- BA-Technologue en imagerie médicale (C)
- BA en agronomie (C)

Les étudiants porteurs des grades académiques suivants ont accès au Master en statistiques, orientation biostatistique, à finalité spécialisée moyennant soit la réussite d'un examen visant à vérifier l'acquisition des matières pré requises soit, en cas d'échec à l'examen, la réussite de l'année préparatoire :

- BA en sciences agronomiques (L)
- BA en sciences industrielles (L)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Evaluation continue : exercices et travaux personnels.

Examens écrits et oraux.

De plus amples informations peuvent être obtenues dans les cahiers de charge des cours du programme.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoires au Master en statistiques, orientation biostatistique n'est pas diplômante mais donne accès au Master en statistiques, orientation biostatistique.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure LSBA

Acronyme	LSBA
Dénomination	Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences
Adresse	Voie du Roman Pays, 20 bte L1.04.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010/474314 - Fax 010/473032
Site web	https://www.uclouvain.be/lsba
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Commission de programme	Louvain School of Statistics, Biostatistics and Actuarial Sciences (LSBA)

Responsable académique du programme : [Catherine Legrand](#)

Jury

Président : **Christian Hafner**

Secrétaire : **Anouar El Ghouch**

Personnes de contact

Secrétariat des étudiants : **Sophie Malali**